

Le 21 janvier 2016

Objet : Demande d'accès # 2015-12-38- Lettre réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès concernant le rapport d'inspection numéro 401297193 ainsi que tout autre document précédent ou suivant cette inspection. Vous trouverez en annexe le document visé par votre demande, soit le rapport d'inspection rédigé le 13 octobre 2015 (5 pages).

Vous noterez que certains renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1):

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M^{me} Alexie Gauthier, analyste à votre dossier, par courriel à l'adresse alexie.gauthier@mddelcc.gouv.qc.ca en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Pascale Porlier

p. j. (3)

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de la Côte-Nord
Région : Côte-Nord

1 Identification

Date de l'inspection : 2015-09-11	Heure d'arrivée : 9 h 45	Heure de départ : 11 h 30
Inspecteur : Guillaume Carreau-Lacasse		Accompagné de :

N° intervention : 300985565	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7510-09-01-0511300	N° du rapport d'inspection : 401297193
N° demande : 200436968	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
But de l'inspection : Vérifier le bien-fondé d'une plainte selon laquelle il y aurait présence d'une centaine de balles de golf dans un cours d'eau - Les Escoumins	

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Fleuve St-Laurent (Côte-Nord)	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X0006634	Type de lieu : cours d'eau
Localisation du lieu inspecté :	
Municipalité : Les Bergeronnes	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :	

Intervenant du lieu			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Art 53-54		53-54	Y2106430

Conditions météo
Ensoleillée

Personnes rencontrées			SO
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)	
53-54	53-54		

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à l'identification faite auprès de :			

Plainte		SO
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non

Photos numériques	
Nombre de photos prises sur le terrain : 9	Nombre de photos annexées au rapport : 6
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Guillaume Carreau-Lacasse avec un appareil photo de type Fujifilm Finepix XP 21. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-09\cargu05\7510-09-01-0511300\2015-09-11	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

Grilles d'inspection annexées	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-------------------------------	--

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input checked="" type="checkbox"/> Plan		Plan de localisation de l'emplacement des balles de golf
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Le 21 août 2015 une plainte est déposée à nos bureaux concernant la présence d'une centaine de balle de golf dans le fond de la caye aux Hareng située dans le Fleuve St-Laurent.

J'informe 53-54 de l'intervention prévue. Je demande 53-54 de me fournir des précisions quant à l'endroit où il a constaté les balles de golf. 53-54 me fait parvenir une carte satellite de l'endroit en question. Je me réfère à l'outil Géomatique Google earth afin d'obtenir une coordonnée géographique de l'endroit.

3 Description de l'inspection

J'arrive sur le lieu à l'aide de mon appareil GPS. J'emprunte la rue de la brise des îles. J'arrive sur le bord de la rive du fleuve st-Laurent. Trois Chalets sont présents à cet endroit.

- Je constate que près de l'un de ces chalets il y a . Un sot avec des balles de golf ainsi que des tees sont présent Je cogne à la porte de ce chalet. Je n'obtiens aucune réponse. (photos 1 à 4)
- Je constate la présence d'approximativement une centaine de balles éparpillées dans la caye 53-54. Je prends deux coordonnées géographiques afin de calculer la longueur totale sur laquelle se retrouvent les balles de golf. (photos 5-6)
- Je rencontre 53-54 me confirme que le chalet 53-54 ajoute que 53-54, qui frappe des balles de Golf dans la caye aux Hareng. 53-54 affirme que 53-54
- Je me rends aux bureaux de la municipalité des Escoumins. Je rencontre madame Andrée Lessard, directrice générale de la municipalité. Je lui explique avoir constaté la présence de balles de golf dans la Caye aux Harengs. Je lui dis que compte tenu qu'il s'agit d'une petite quantité de balles et que cela s'est passé sur le territoire de la municipalité il est de la responsabilité de la municipalité de gérer cette problématique. La directrice générale me dit qu'elle enverra une lettre au propriétaire de la résidence concernée afin de lui demander de cesser de frapper des balles dans la Caye aux Hareng. La directrice me donne l'adresse de 53-54.
- Je me rends à la résidence de 53-54. Cependant personne n'est présent.

Fin de l'inspection

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

2015-10-08

J'appelle à la résidence de 53-54 située dans 53-54. 53-54 m'informe que 53-54

2015-10-13

Je rappelle à la résidence de 53-54. Je parle à 53-54. Je l'informe que je me suis rendu à 53-54 situé dans la municipalité de Les Escoumins. Je l'informe que j'ai constaté 53-54 ainsi qu'un sot contenant des balles de Golf tout près de son chalet. 53-54 frapper des balles de golf directement dans la Caye aux harengs. Je lui dis aussi avoir constaté des balles de Golf dans une certaine partie de la caye. Je l'informe qu'il ne peut pas frapper des balles de golf ainsi dans la caye aux Hareng compte tenu que ces balles peuvent être considérée comme des matières résiduelles au sens de la LQE et que selon celle-ci, il n'est pas permis de rejeter des matières résiduelles dans l'environnement. Je lui demande de ramasser ces balles de golf. Il me répond qu'il procède déjà au ramassage de celles-ci de façon régulière afin de les réutiliser.

5 Conclusion

Lors de cette inspection j'ai constaté que la plainte est fondée. Cependant comme les balles de Golf peuvent être récupérées et réutilisées assez facilement, il est difficile d'affirmer avec certitudes que celles-ci constituent des matières résiduelles au sens de la loi sur la qualité de l'environnement.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations	
Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.	
Rédigé par : Guillaume Carreau-Lacasse	
Signature : 53-54	Date de signature : 2015-10-13

7 Vérification du rapport d'inspection	
Approuvé par : Stéphanie Tremblay-Boudreault	Fonction : Chef d'équipe
Signature : 53-54	Date : 2015/12/08
Commentaires : D'accord	

Annexe photo
401297193

53-54

53-54

photo 1 53-54

photo 2 53-54

53-54

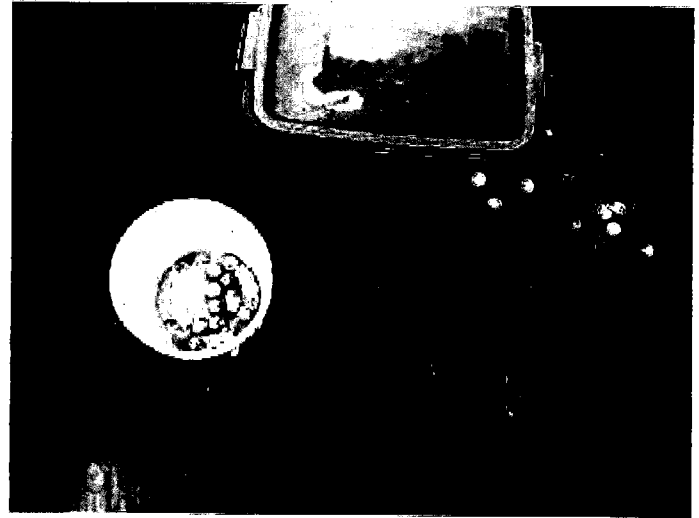


photo 3
53-54

photo 4
balles de golf

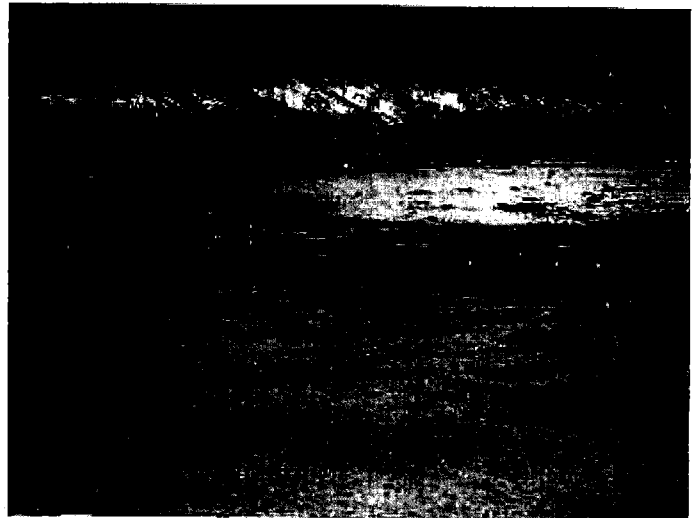
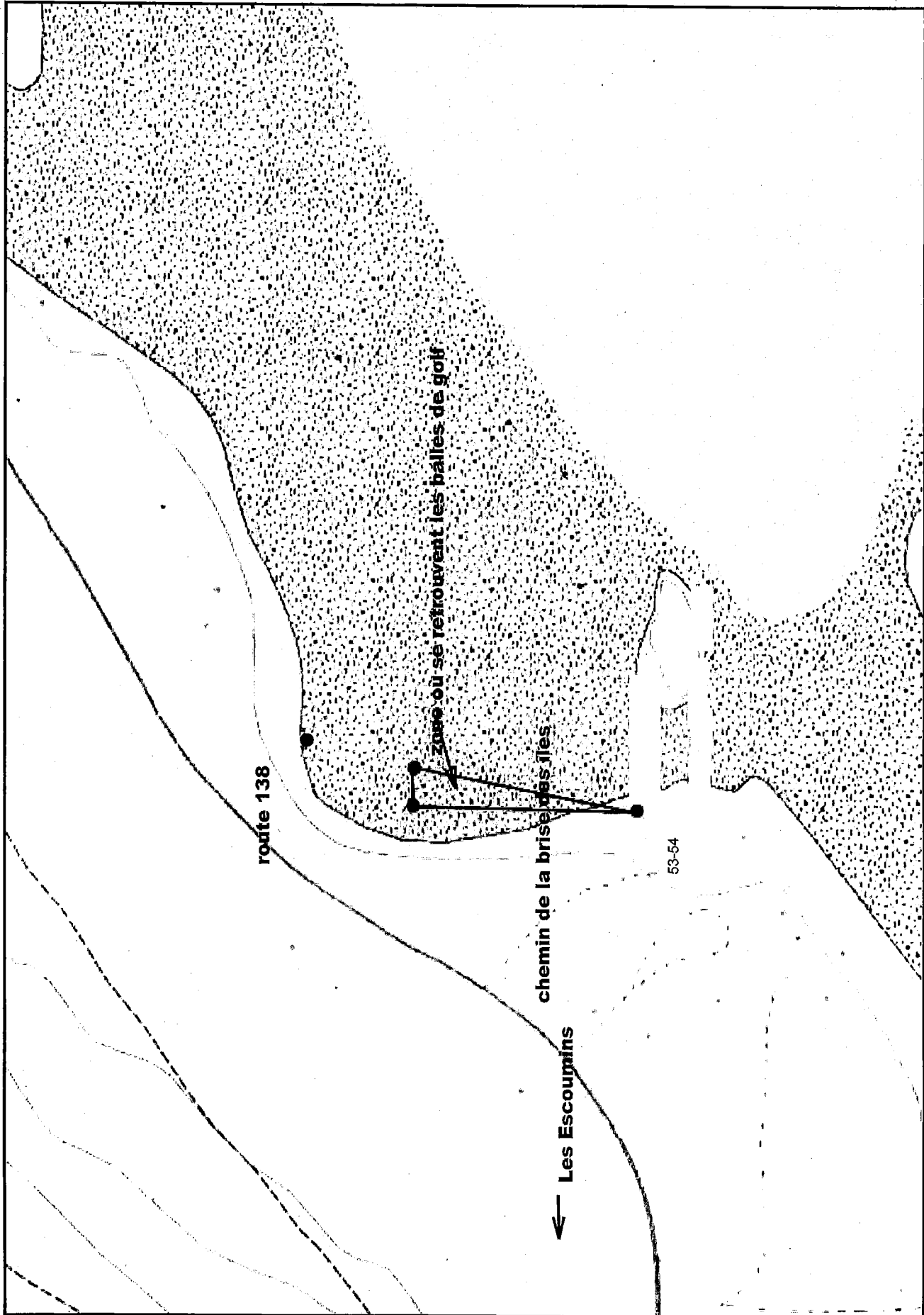


photo 5
balles présentes dans la Caye aux Harengs

photo 6
balles présentes dans la Caye aux Harengs



Échelle : 1 / 3 414

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.
© Gouvernement du Québec, 2015

